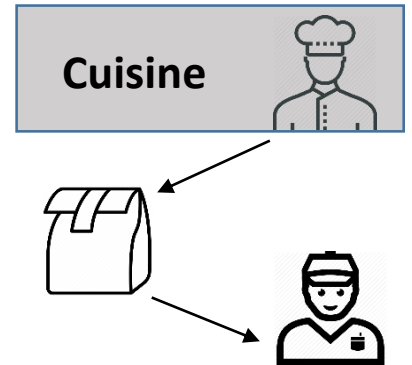


Prévention de la COVID-19

Livraison de denrées alimentaires

PREVENIR

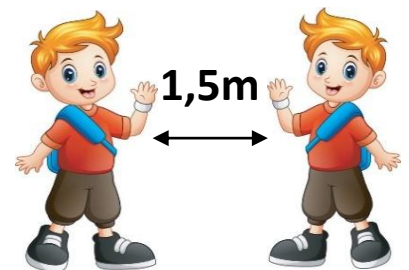
- **Une zone de récupération des repas doit être aménagée hors cuisine,** afin d'éviter tout contact entre les préparateurs et le livreur



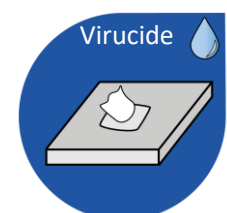
- Si le livreur dispose d'un sac, **le personnel du restaurant place le repas directement dans le sac**



- Lors de l'attente entre deux commandes, **les livreurs restent à 1,5 m les uns des autres et du personnel**



- **Désinfectez régulièrement le matériel de livraison** (scooter, casque, sacs isothermes...) avec des lingettes/ spray désinfectant virucide



Prévention de la COVID-19

Livraison de denrées alimentaires

PREVENIR

- **Se lavez et se désinfecter fréquemment les mains** (avant et après chaque livraison).



- Dans la mesure du possible, un règlement à distance doit être privilégié.



- Si le règlement se fait à la livraison, le livreur veille à mettre le règlement dans un endroit prévu à cet effet puis **se désinfecte les mains avec du produit hydro-alcoolique.**



- Le livreur prévient le client de son arrivée et **s'écarte d'une distance 1,5 mètre** de la porte après le dépôt du repas si il doit récupérer le paiement.



1,5 M

